

PV réunion CCE du 25 avril 2016

Présents : Maëlle Chentour, Cyrian Rigaux, Arthur Annet, Ness Laurent, Delphine Jacobs, Emilie Jacoby, Jules Dessy, Maëlyse Duriau, Lise-Marie Bodet, Alrigue Duriau, Maé Van Holm, Yael Hotua, Romain Maury, Lara Croft, Elisabeth Alexandre, Arielle de Terwangne, Laura Van Gelder, Olivier Rigaux

Excusés : Maëlyse et Alrigue Duriau, Lara Croft, Maé Van Holm

Ordre du jour :

1. Approbation du pv de la séance du 21 mars 2016
2. Avancement des projets (2015-2017)
3. Divers

1. Approbation du pv de la séance du 21 mars 2016

Avant d'approuver le pv de la séance du 21 mars, Olivier demande aux enfants s'ils ont eu l'occasion d'en discuter en classe. Lors de la séance, les enfants nous annoncent qu'un temps de parole leur a été consacré. Olivier encourage les enfants à continuer cette démarche et de ne pas hésiter à interpeller leur enseignant(e).

Nous approuvons le pv de la réunion précédente.

2. Avancement des projets :

Lors de la séance, nous avons abordé le thème de la sécurité routière aux abords des écoles. Nous avons demandé aux enfants de faire des photos et de nous expliquer les endroits qu'ils estiment dangereux. Ensemble, nous avons réfléchi à des solutions. Voici par école ce qui nous a été signalé :

HAMIPRE :

1. Passage pour piétons : Interdire les voitures de se garer sur le passage pour piétons.
Solution : mettre des plots fluo jaune aux extrémités du passage pour piétons.
2. A l'arrêt du bus sur la grand route (devant l'école) : pas de place pour attendre le bus.
Le bus se gare sur le passage pour les piétons.
3. Allée du Centenaire : les parents se garent sur les trottoirs
Solution : placement de plots ou de bacs de fleurs.
4. Problème de parking : pas de places pour les parents.
Solution : inviter les parents à se garer du côté de la Grand Route.

LONGLIER :

1. Bus qui vient le mardi matin, ne sait pas se garer correctement car des voitures y sont stationnées.
Solution : Marquage au sol pour le bus + panneau qui annonce que c'est réservé au bus.
2. Parking près des maternelles : les parents rentrent et sortent dans les 2 sens.
Solution : placer une flèche de signalisation. On entre par au-dessus et on sort par en-bas.

SAINT-JOSEPH :

1. Arrêt de bus (avenue de la Gare devant le Spar) : prévoir un passage pour piétons.

ATHENEE ROYAL :

1. En dessous de l'école (rue des Oies) : les voitures sont garées trop près des escaliers.

Solution : mettre des plots

2. Les voitures passent vite sur la Grand Place et il n'y a pas d'endroits définis pour traverser

Solution : panneau annonçant l'école + radar préventif + peindre sur le sol un passage pour piétons.

3. Le passage pour piétons (chaussée d'Arlon) est dangereux et les trottoirs sont diminués

Solution : attendre la fin des travaux.

4. Travaux dans la cour : présence de camionnettes et de voitures : dangereux pour les enfants

Solution : mettre des barrières nadar ???

5. Des voitures bloquent l'entrée du parking (à droite de l'école) car elles sont mal garées.

Solution : présence de l'agent contestateur plus régulière + Marquage au sol emplacements de parking.

NAMOUSSART :

1. Trottoirs vers Mon Idée

2. Trottoirs de l'école : plus de plots.

WARMIFONTAINE :

1. Devant les maisons, il y a des parents qui se garent et les propriétaires ne savent pas sortir de chez eux

Solution : parking près de la salle de village à aménager pour les parents.

GRANDVOIR :

1. Annoncer l'école par un panneau : crayon 2D fluo

2. Rafraichir ce qui existe.

3. Passage pour piétons à sécuriser

Solution : installer des plots.

PETITVOIR :

1. Sécuriser le trottoir devant l'école car les maternelles sortent et traversent.

Solution : placer des barrières le long du trottoir

2. Ajouter un passage pour piétons

3. Annoncer l'école par un panneau

Solution : panneau 2D Fluo

4. Repeindre le marquage sur le sol (triangle rouge + enfants)

Olivier explique aux enfants que la Commune a engagé un agent contestateur. Son rôle est le même que celui d'un policier, à savoir mettre des PV aux personnes qui sont mal stationnées. Le Collège est sensible à la problématique de la sécurité routière et il est important que les enfants se sentent en sécurité sur les trottoirs ou lorsqu'ils traversent une route.

Olivier explique qu'en Belgique, il y a différentes routes :

Les Autoroutes

Les 4 bandes (des nationales)

Les routes provinciales ou régionales

Les routes communales

Sur les routes communales, c'est le collège qui décide où il souhaite mettre un dispositif de sécurité.

Sur les routes provinciales et régionales, le collège doit faire une demande à la Province ou à la Région Wallonne.

Appel à projet

Laura explique que nous avons répondu à un appel à projet du Fonds Dominique De Graeve sur le thème de la sécurité routière.

Nous avons axé notre projet sur la sécurité aux abords des écoles. Nous souhaitons placer des panneaux crayons fluo ainsi que des plots aux 4 coins des passages pour piétons. Des radars préventifs et des ralentisseurs seront installés aux endroits dangereux.

Lors de la semaine de la mobilité, les enfants se rendront un matin ou/et un soir devant leur école et distribuerons des flyers pour rappeler aux parents certaines règles de sécurité.

Nous organiserons une journée de la mobilité et de la sécurité routière le samedi 24 septembre.

Durant l'année scolaire, des animations seront également prévues dans les classes.

3. Divers :

Delphine demande si les enfants peuvent se rendre en Flandre (ex : Minderhout) car elle trouve chouette que le Roi y soit allé. Olivier explique que notre roi était présent car cela fait maintenant 25 ans qu'un échange linguistique existe entre l'institut St-Jo de Neufchâteau et l'école de Minderhout. Le roi a été donc invité à fêter cette occasion.

Il explique qu'il existe des projets où on peut partir à l'étranger avec une classe et rencontrer une autre école. Dans son école (Libramont), il raconte que les élèves de 5-6 primaires sont déjà partis à l'étranger. Ce projet est financé par ERASMUS ++. Il invite les enfants à en parler à leur enseignant(e).

Laura annonce aux enfants qu'ils seront invités au conseil communal des adultes du mois de mai. Ils auront l'occasion de rencontrer tous les échevins et les conseillers. Lors de cette séance, les enfants présenteront les projets en cours :

- Installation de fontaines à eau dans les écoles
- La sécurité routière
- La Fête des enfants.

Prochaine CCE : lundi 23 mai à 18h00 à l'Hôtel de Ville